

Intervention de Culture Montréal dans le cadre de la consultation du ministre de la Culture et des Communications portant sur le renouvellement de la Politique culturelle du Québec.

Montréal, 26 août 2016 à 9h15.

Monsieur le ministre,

Nous souhaitons ce matin mettre de l'avant certaines orientations, en nous appuyant sur les trois axes utilisés dans le document de votre ministère et intitulé « Contexte général » soit l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle, le soutien aux créateurs et aux arts et l'affirmation de l'identité culturelle.

Débutons par l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle

L'enjeu principal de la démarche de renouvellement de la politique culturelle est à notre avis de s'assurer d'une démocratisation réelle de l'accès aux arts et à la culture pour tous les citoyens.

Agir auprès des jeunes, nous apparaît alors l'action à prioriser, encore plus dans une perspective de développement durable. C'est cet objectif que s'est fixé Culture Montréal, en collaboration avec les autres conseils régionaux de la culture. La démarche Re_Création se veut inclusive et désire mobiliser tous les acteurs qui veulent donner un sens à la citoyenneté culturelle des jeunes. À terme, nous souhaitons que l'accès à la culture, la pratique des arts et l'acquisition d'une culture artistique soient reconnus au Québec comme de saines habitudes de vie, au même titre que l'activité physique et la bonne alimentation.

Dans cette perspective, il est essentiel de donner une juste place aux arts et à la culture en bonifiant l'éducation aux arts et à la culture et l'offre culturelle destinées aux enfants des niveaux préscolaire, primaire et secondaire. À cet effet, nous nous réjouissons fortement de l'annonce du projet de transformation de la bibliothèque Saint-Sulpice en espace éducatif pour les jeunes et laboratoire d'incubation.

Nous souhaitons également que cet enjeu devienne sociétal et que le gouvernement du Québec prenne un engagement ferme envers la citoyenneté culturelle des jeunes en soutenant financièrement le développement d'un plan d'action et des actions de représentation nécessaire à son implantation.

Poursuivons avec le deuxième axe : le soutien aux créateurs et aux arts

Le soutien financier à la création et aux organismes artistiques doit de toute évidence demeurer une priorité du ministère. Mais après vingt-cinq ans, le contexte actuel requiert que l'on révise en profondeur notre modèle d'affaire.

En effet, la puissance des technologies numériques et le déploiement inexorable de réseaux globaux de diffusion de l'information — et donc de la culture — mettent en lumière l'importance grandissante de la diffusion, de la visibilité, du rayonnement et de la mise en valeur de notre création dans un marché mondialisé. Il devient donc aujourd'hui impératif d'orienter aussi l'action de l'État vers le soutien à la promotion des productions culturelles d'ici auprès du public québécois et à l'international.

Voici les trois orientations que nous préconisons.

D'abord, accroître la visibilité en ligne de nos contenus culturels

Sur le Web, le développement de ce qu'il est convenu d'appeler la « découvrabilité » doit constituer un passage obligé si l'on souhaite que le public puisse aisément trouver en ligne les productions québécoises. La standardisation et la systématisation de l'indexation des contenus culturels en utilisant les métadonnées seraient notamment des moyens efficaces pour augmenter la visibilité de nos contenus culturels en ligne. Cela permettrait également une plus juste redistribution des revenus de droits d'auteur, ce à quoi nous devons nous attaquer en urgence, si l'on veut tout au moins stabiliser les conditions de vie de nos créateurs.

Ensuite, investir dans le rayonnement international

S'il faut se réjouir que le gouvernement du Canada mette de l'avant une stratégie de diplomatie culturelle, une présence encore plus dynamique du Québec demeure incontournable tant au niveau de la promotion des artistes et des créations, des tournées, des projets d'échanges, de résidences, de perfectionnement et de coproductions.

Investir dans le rayonnement international, c'est aussi assurer la pérennité de notre culture dans l'espace numérique mondial, en commençant par la francophonie internationale. À l'échelle québécoise, nos sociétés d'État déjà engagées sur le terrain du numérique, pourraient dès maintenant, si on leur en donne le mandat de façon claire, ainsi que les moyens, renforcer la présence de notre culture sur le Web, et affirmer le leadership du Québec en tant qu'acteur culturel incontournable de la francophonie.

Enfin, puisque le nouvel ordre numérique mondial qu'imposent les géants du Web oblige les gouvernements à réagir pour protéger les cultures nationales, **nous croyons fermement que le Québec doit assumer pleinement son rôle de représentation auprès du gouvernement du Canada** en faveur d'une révision en profondeur de la réglementation des différents intervenants du Web et de leur contribution à l'équilibre de notre écosystème culturel.

Poursuivons maintenant avec le dernier grand axe, soit l'affirmation de l'identité culturelle

Montréal contribue de multiples façons à la composition de l'identité culturelle québécoise. À cet égard, nous avons choisi de mettre l'accent sur trois composantes de cette identité culturelle qui nous apparaissent prioritaires :

D'abord, le patrimoine culturel

Pour Culture Montréal, l'architecture et l'urbanisme sont partie intégrante de notre identité culturelle comme le patrimoine qui en résulte. Dès septembre 1991, dans le cadre de la réflexion sur la future politique culturelle de 1992, Héritage Montréal demandait l'adoption d'une politique nationale de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Cette année, plusieurs organismes, chacun à leur façon, vont dans la même direction.

Depuis trop longtemps, ces questions sont traitées principalement de manière technique et fragmentée, ce qui n'est pas étonnant quand on pense au nombre de ministères et d'agences publiques concernés. Culture Montréal juge qu'il est temps que le Québec se donne une vision intégrée en ces matières, sous le leadership du ministère de la Culture et des Communications, justement parce qu'il s'agit, d'abord et avant tout, de notre identité culturelle.

Cette vision intégrée permettrait d'établir des objectifs clairs et un plan d'action chiffré ; pensons, par exemple, aux enjeux liés au patrimoine religieux et au patrimoine industriel. Reconnaître le lien stratégique qui existe entre l'architecture, le patrimoine bâti et paysager et l'aménagement du territoire, sans oublier l'art public, favoriserait une coordination serrée entre les divers intervenants publics et aiderait à sensibiliser les citoyens à l'importance, à la protection et à la mise en valeur du cadre bâti. Culture Montréal considère que le temps est venu de s'atteler collectivement à cette tâche.

Deuxième composante identitaire prioritaire, la culture autochtone :

Puisque Montréal est aussi la métropole culturelle de tous les citoyens autochtones du Québec et que près de 20% d'entre eux résident dans la région de Montréal, une présence culturelle autochtone forte, visible et permanente à Montréal est indispensable pour favoriser des échanges continus et féconds entre autochtones et non-autochtones.

C'est ce mandat que sont en train de réaliser conjointement DestiNATIONS et Tourisme autochtone Québec (TAQ). Ces deux organismes sont profondément enracinés dans les milieux autochtones montréalais et québécois. De plus, nous savons que leur projet commun jouit de l'appui de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Ce projet « d’ambassade culturelle autochtone » permettra de mettre en valeur tout autant la culture des Premiers Peuples, la création artistique autochtone contemporaine et les expériences et produits touristiques autochtones.

Culture Montréal appuie chaleureusement ce projet qui enrichira en permanence la société montréalaise et l’ensemble du Québec. Nous incitons le gouvernement du Québec à aller de l’avant pour que sa mise en œuvre soit confirmée dans le cadre du 375e anniversaire de Montréal.

Enfin, la diversité est selon nous, la troisième priorité identitaire

Comme plusieurs organismes qui se penchent sur les enjeux liés à la diversité, nous sommes d’avis que des efforts additionnels doivent être consentis pour reconnaître l’apport des artistes issus de la diversité et pour encourager et soutenir leur participation à la vie culturelle et artistique de notre société.

C’est toutefois sur la dimension citoyenne que nous souhaitons axer notre intervention, plus spécifiquement sur le rôle des arts et de la culture comme vecteurs d’inclusion, favorisant la cohésion sociale et l’ouverture à la diversité culturelle.

Plus les actions en ce sens débutent tôt dans la vie des citoyens, plus les résultats sont probants. Nous rejoignons ici le dossier de la citoyenneté culturelle des jeunes, auquel nous avons fait référence plus tôt. Les arts permettent à tous de s’exprimer, en plus d’être une porte ouverte sur l’imaginaire et d’encourager l’interaction avec les autres. L’éducation artistique favorise l’ouverture à différentes perspectives, en constatant que le monde peut être vu et interprété de multiples façons.

La présence de citoyens et d’artistes issus de l’immigration enrichit et transforme continuellement notre vie artistique et culturelle, elle-même liée à notre identité, à celle de la ville, à sa qualité de vie, à la vitalité de ses quartiers et à son développement économique.

Dans cette optique, nous recommandons de bonifier et de renforcer le financement des programmes de médiation culturelle, comme il en existe par exemple dans l’entente entre votre ministère et la Ville de Montréal.

Finalement, nous croyons que la langue française, qui caractérise tout particulièrement la spécificité du Québec en Amérique, peut et doit être un facteur de cohésion sociale entre les différentes communautés. Cette cohésion sociale est vitale pour une métropole culturelle de stature internationale comme Montréal. Il importe donc de veiller à en assurer la pérennité.

En **conclusion**, le contexte socio-politique actuel nous incite à rappeler qu'en plus de leur valeur intrinsèque, les arts et la culture agissent comme de puissants catalyseurs de cohésion sociale. Pour la société montréalaise et plus largement la société québécoise, les arts et la culture influencent positivement des enjeux sociaux aussi divers que la persévérance scolaire, la prévention de la délinquance, l'intégration des populations immigrantes, les relations de bon voisinage ainsi que l'entraide et l'engagement civiques.

Fort de son large réseau de membres et des alliances qu'il développe avec les forces vives de tous les milieux, Culture Montréal s'engage à travailler avec vous et vos équipes en concertant et en mobilisant la société civile autour des différents enjeux qui seront au centre de la nouvelle politique culturelle.

En nous adressant à vous ce matin, monsieur le ministre, nous plaidons pour une approche résolument intégrée à l'échelle gouvernementale. Il y a plusieurs enjeux sectoriels que le ministère peut faire progresser par ses propres moyens. Mais, sans pour autant les instrumentaliser, le gouvernement peut aussi convoquer les arts et la culture pour rendre notre société plus créative, plus inclusive, plus confiante. Le succès du renouvellement de la politique culturelle québécoise se mesurera aussi de cette manière.

Je vous remercie.

Version du 23 août 2016.